PREMIER PORTRAIT SUITE AUX ÉLECTIONS DE 2022

Présentation
de Mercédez Roberge

11 octobre 2022

Conseil régional Montréal Métropolitain - FTQ

5 critères
pour que tous les votes comptent
pour que toutes les personnes comptent

1 - Le respect de la **volonté populaire:**

- que le pourcentage de sièges occupés corresponde proportionnellement aux pourcentages de votes obtenus,
- que tous les votes soient traités avec équité,
- que le gouvernement soit formé en concordance avec les votes obtenus par les différents partis.

2 - Le respect du **pluralisme politique**:

- que le pluralisme politique d'une société puisse se concrétiser et s'exprimer,
- que les opinions politiques soient traitées avec équité.

5 critères
pour que tous les votes comptent
pour que toutes les personnes comptent

3- Le respect des éléments constitutifs d'une **société**:

- que les groupes historiquement sous-représentés, soit:
  - les femmes, les personnes racisées et les personnes nées à l'étranger et les Autochtones,
    - aient autant **accès aux postes** de représentation qu'au fait **d'être représentés**,
- que toute la population participe aux prises de décisions.

5 critères
pour que tous les votes comptent
pour que toutes les personnes comptent

4 - Le respect de la **population de toutes les régions ou territoires**, notamment de ses opinions politiques:

- que la démocratie soit effective
  - quel que soit le lieu de résidence,
  - quelle que soit la superficie des régions et des territoires servant à l'élection.

5 - Le **lien** entre les personnes élues et la population:

- qu'il soit possible de référer à une personne en particulier,
- de pouvoir identifier qui représente qui,
- de savoir qui porte la responsabilité des décisions pour attribuer autant les mauvaises que les bonnes notes.

Remplacer un système

- Le système majoritaire **est remis en question au fédéral et dans 7 législatures:** Alberta, Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Ontario et **Québec**.
- Le Québec a vécu :
  - 7 consultations depuis 1970,
  - 6 rapports concluant au remplacement du système actuel, dont celui du Directeur général des élections du Québec en 2008.
  - **un livre vert en 1979, un avant-projet de loi en 2004, un projet de loi en 2019**
- Changer de système électoral nécessite :
  - de changer la Loi électorale et n'affecte que celle-ci,
  - ne modifie pas les pouvoirs de l'Assemblée nationale,
  - ne contrevient à aucune charte, ni à la Constitution canadienne.
- Rien ne justifie une adoption différente des autres lois:
  - Les personnes élues sont régulièrement « juges et parties » des lois adoptées… en prévision de se faire réélire.

Portrait international: deux familles de mode de scrutin

Famille proportionnelle: 113 pays

Famille majoritaire: 74 pays

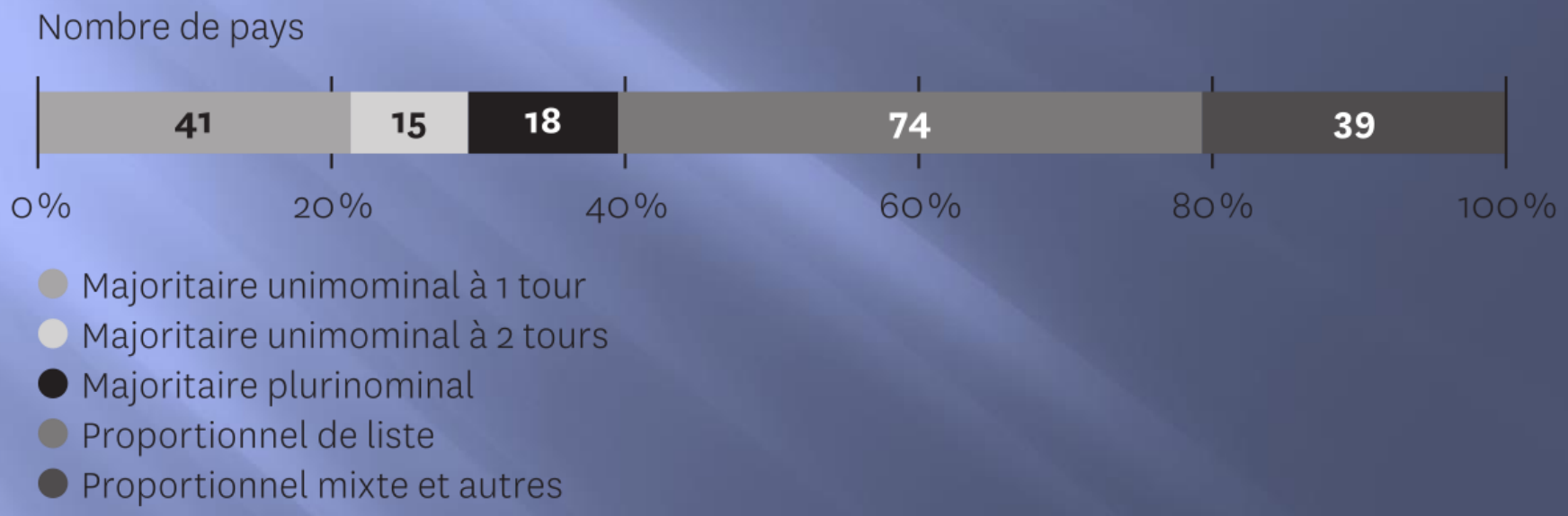

Sauf si indiqué, toutes les données internationales de cette présentation portent pour les premières chambres des 187 pays reconnus par l'Union interparlementaire.

Illustration conçue par Bruno Ricca pour le livre « Des élections à réinventer – un pouvoir à partager », Mercédez Roberge, Éditions Somme toute, 2019.

Portrait international: deux familles de mode de scrutin

Des modes proportionnels dans tous les continents

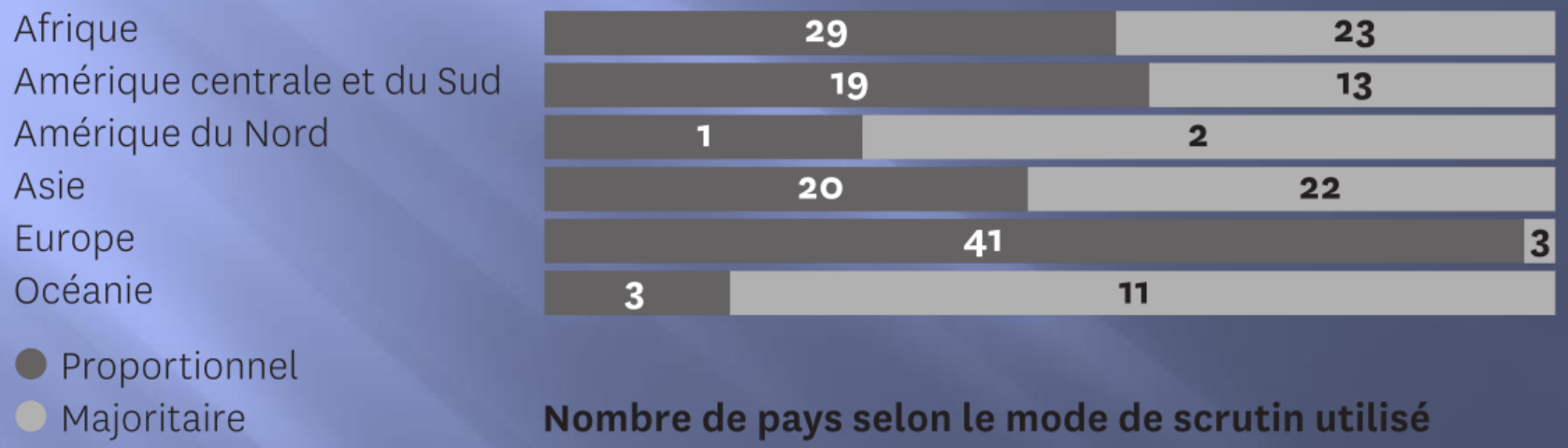

Illustration conçue par Bruno Ricca pour le livre « Des élections à réinventer – un pouvoir à partager », Mercédez Roberge, Éditions Somme toute, 2019.

Proportionnelle mixte compensatoire

Système qui combine les éléments des 2 familles et confirme leurs caractéristiques systémiques :

- les éléments proportionnels servent à **corriger les distorsions** de la portion majoritaire, s'il est compensatoire.

- Des 39 pays utilisant un modèle mixte**, 7 pays le font par un système proportionnel mixte compensatoire:**
  - 4 utilisent une liste nationale fermée (Guatemala, Hongrie, Lesotho et Nouvelle-Zélande),
  - 2 utilisent des listes régionales fermées (Allemagne et en Bolivie)
  - 1 utilise une liste régionale ouverte (Bulgarie).

  Les bulletins à listes fermées distribuent les sièges de compensation en débutant par le haut de la liste, laissant voir la priorité qu'un parti accorde à ses candidatures, sont 3 fois plus courantes que les listes ouvertes (modes mixtes et scrutins de liste).

Élections québécoises de 2022

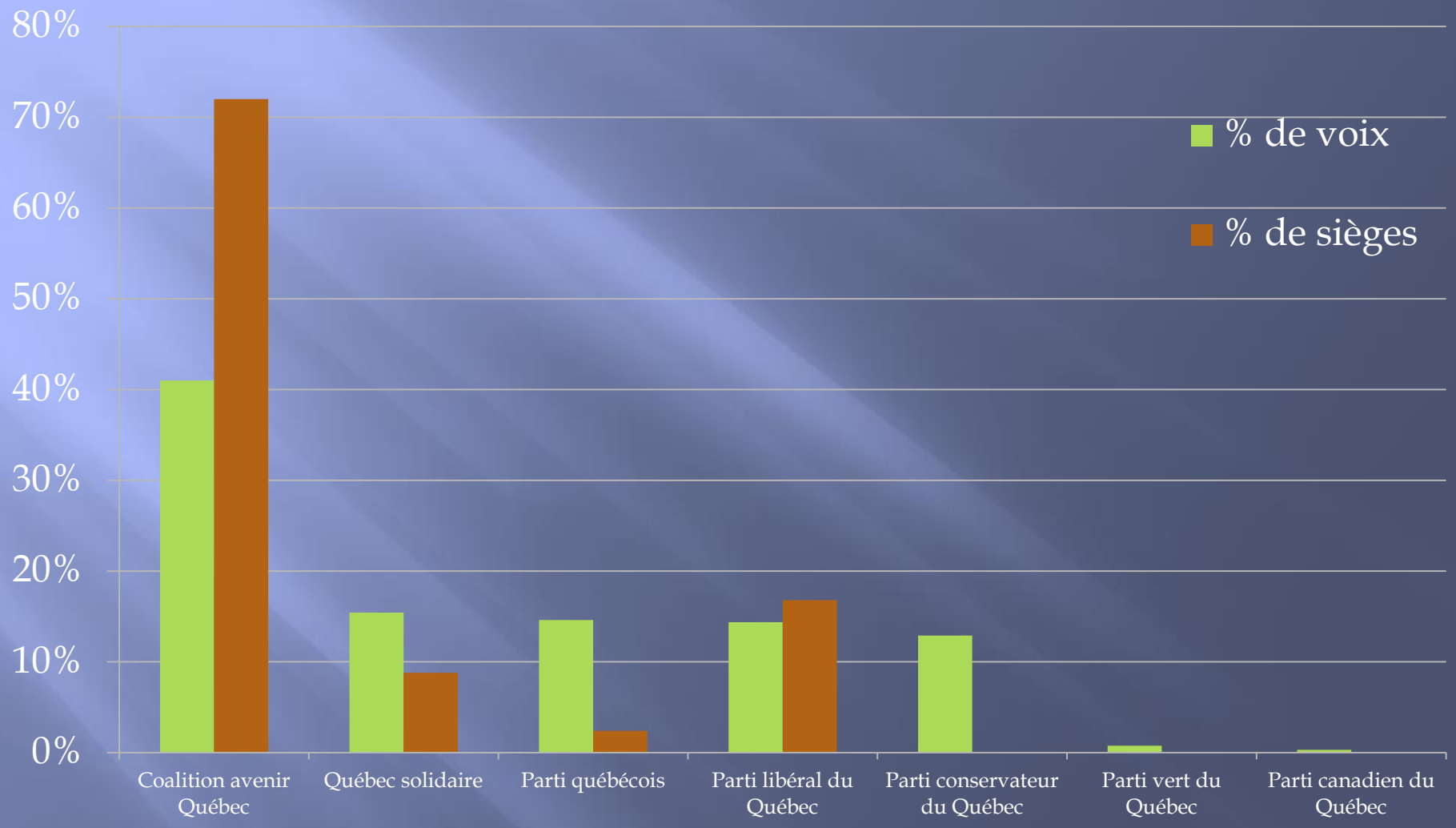

Des 21 partis en lice, 15 partis ont obtenu moins de 0,2% des voix (26 107 voix ensemble). Ces 15partis ne paraissent pas sur le graphique.

Élections québécoises de 1867 à 2022
Comparaison du % de votes vs % de sièges

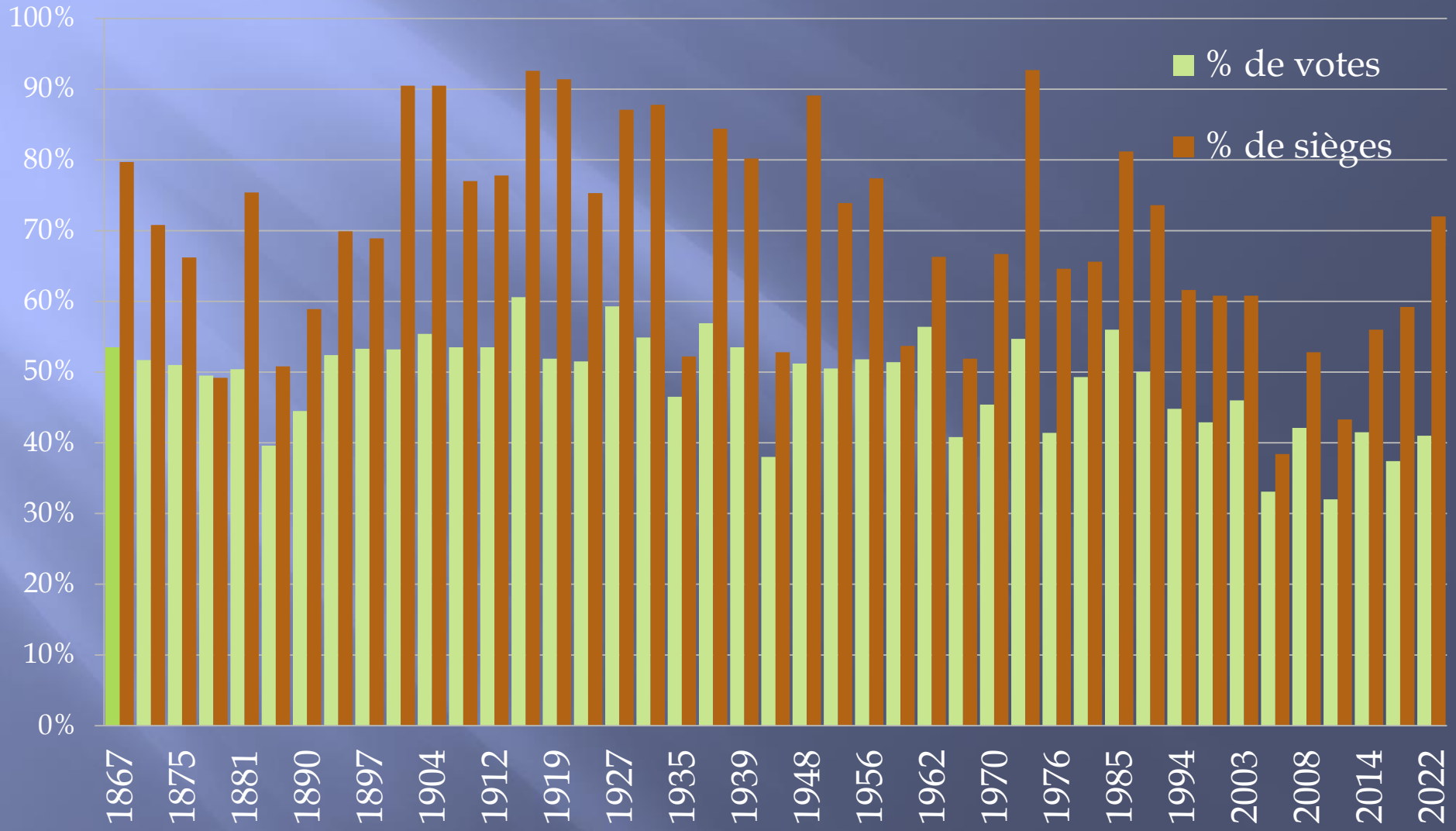

Élections québécoises 1867-2022
Écarts de représentation

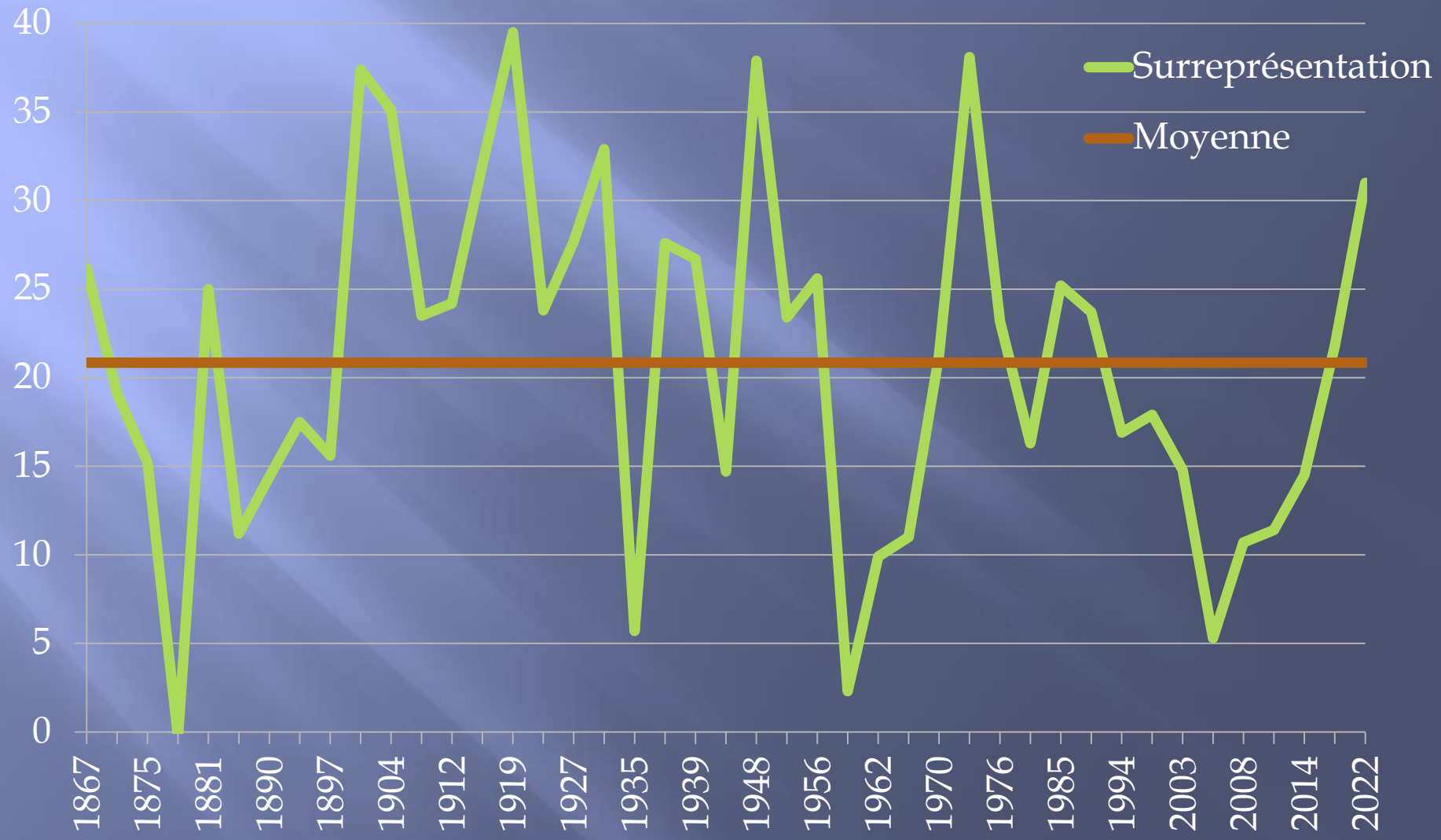

Élections québécoises de 1867 à 2022
Peu de partis obtiennent des sièges

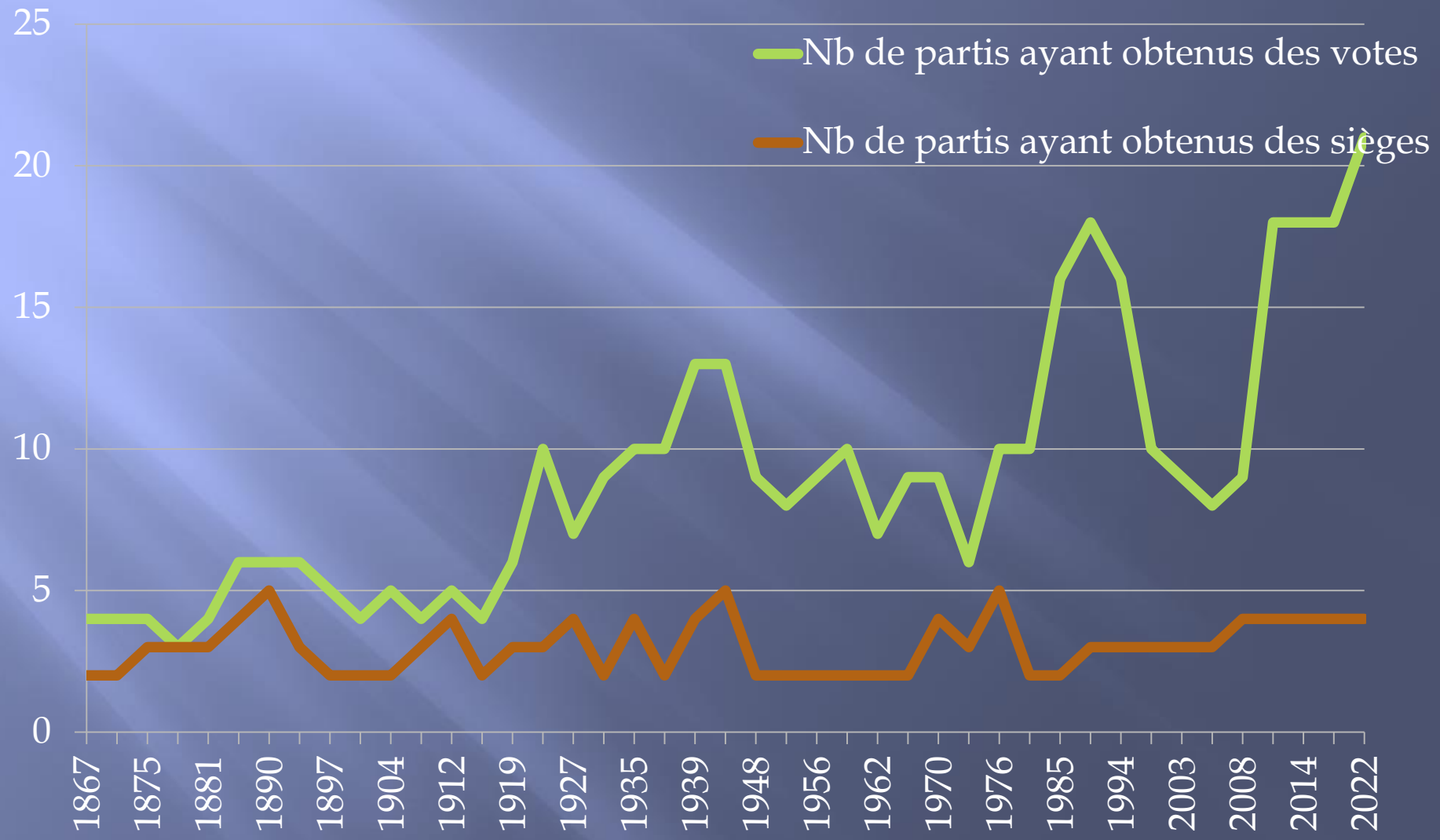

Des injustices récurrentes

L'indice de distorsion (Gallagher) : mesure neutre des distorsions globales

Un indice élevé signifie de grandes distorsions.

Québec : 2022 **indice de 25,8 (il était de 12 points en 2014 et de 18 en 2018).** Depuis 1867, l'indice moyen de distorsion de 19, atteignant 10 et moins dans seulement 7 élections et allant même de 21 à 35 points dans 18 élections.

En comparaison: l'indice moyen des élections à travers le monde (1950-2018) :

- Majoritaire uninominal à un tour: 12,8
- Scrutin de liste: 5,6
- Mixte parallèle: 10,8 VS **Mixte compensatoire: 6,5**

Indices moyens de pays ayant changé de mode de scrutin	Mode majoritaire	Proportionnelle de liste	Proportionnelle mixte compensatoire
France	15,9 (14 élections 1951-2017)	**6,1** (1951, 1956 et 1986)	
Lesotho	19,8 (4 élections 1965-1998)		**3,4** (4 élections 2002-2015)
Nouvelle-Zélande	12,2 (15 élections 1951-1993)		**2,8** (8 élections 1996-2017)

Élections Nouvelle-Zélande: Indice de distorsion

1946 à 1993: système majoritaire uninominal à un tour
1996 à 2020: système proportionnel mixte compensatoire

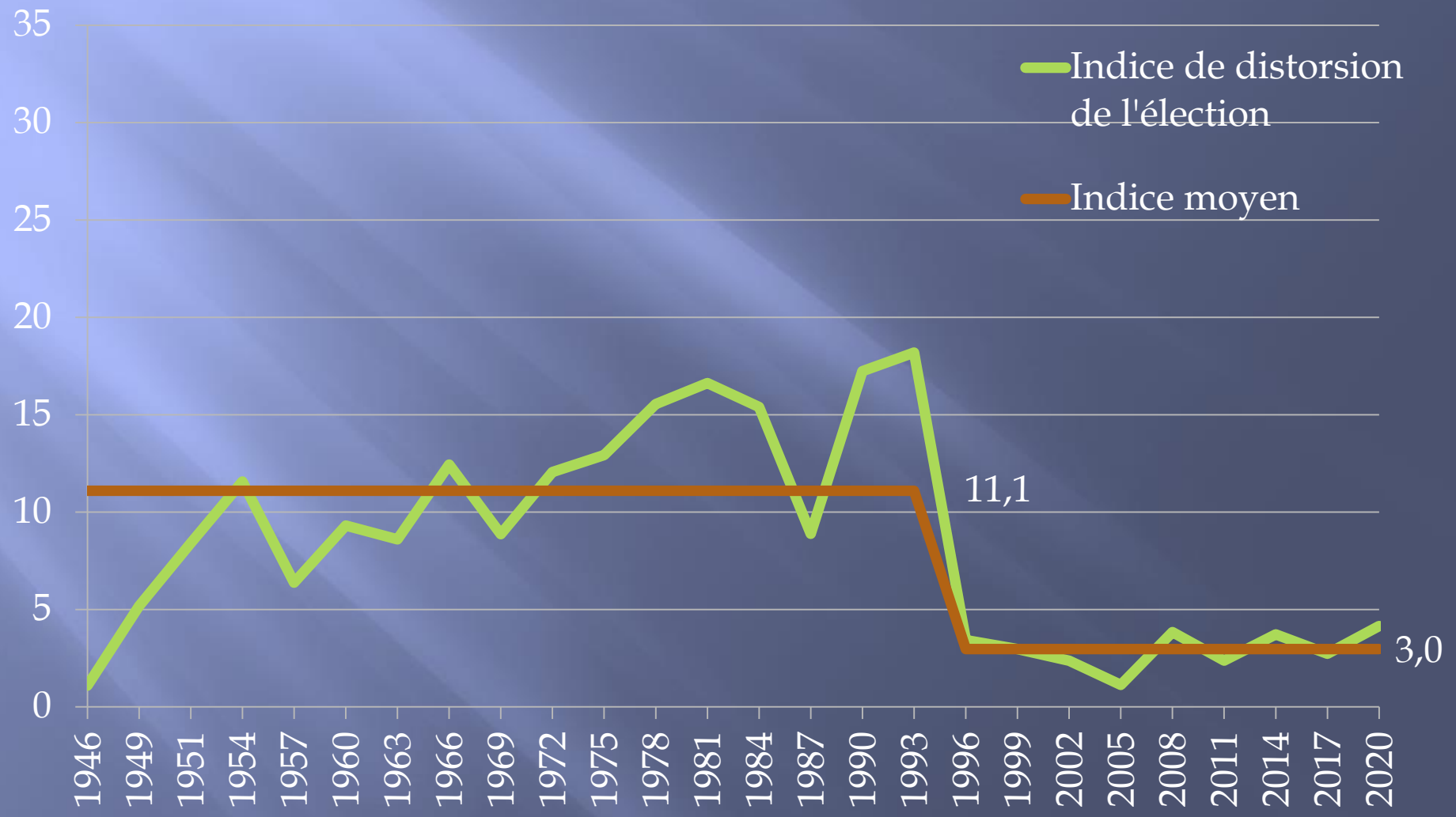

Élections du Québec 1867-2022
Indice de distorsion sous un système majoritaire uninominal à un tour

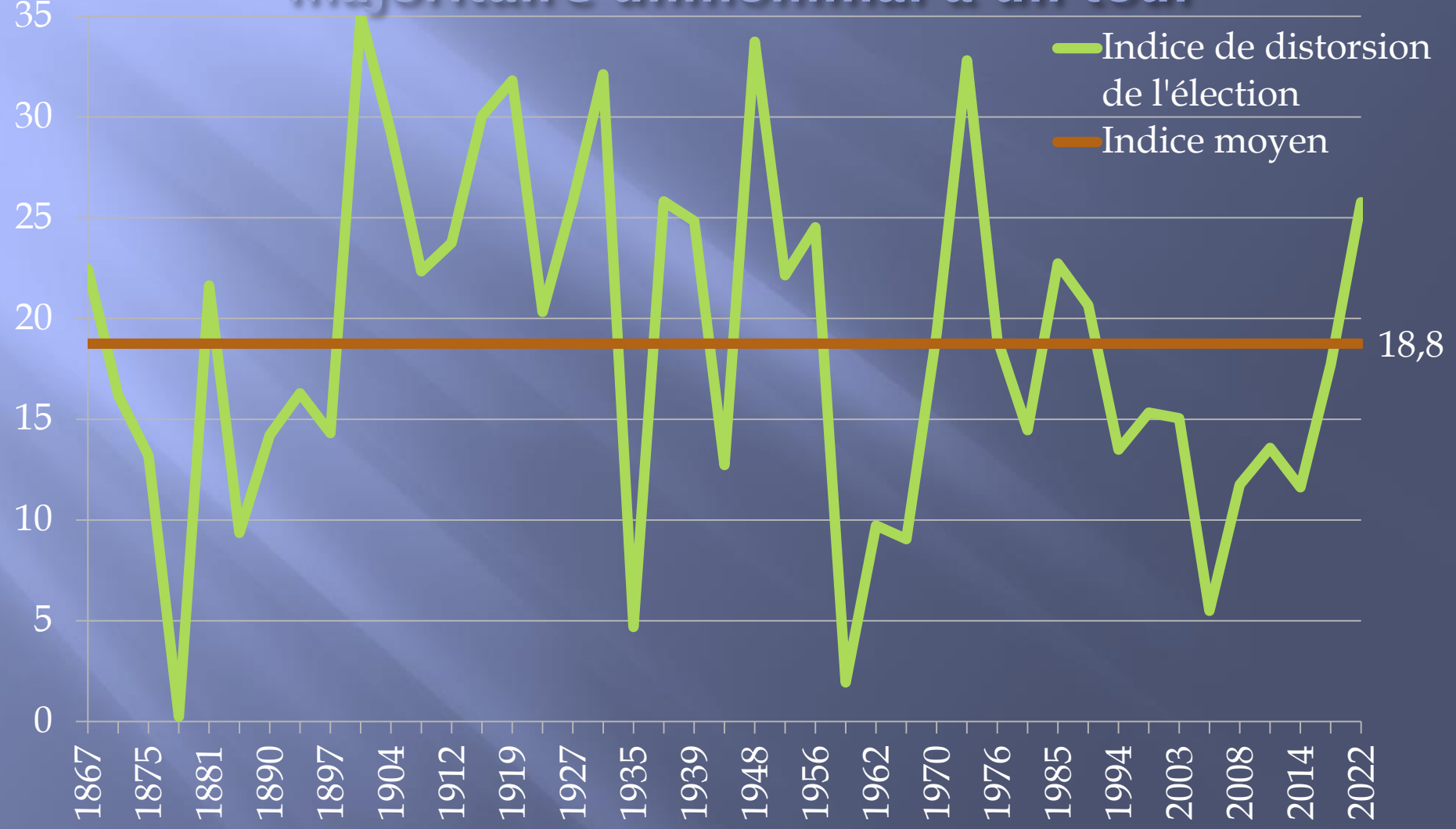

Des injustices récurrentes

Indices de distorsion des résultats régionaux 2007-2018

2007:	• 14 régions ont un indice de distorsion entre 20 et 51 (Laval)
2008:	• 12 régions ont un indice de distorsion entre 20 et 45 (Outaouais)
2012:	• 14 régions ont un indice de distorsion entre 20 et 51 (Centre-du-Québec)
2014:	• 12 régions ont un indice de distorsion entre 20 et 51 (Mauricie)
2018:	• 17 régions ont un indice de distorsion entre 20 et 59 (Outaouais)
2022:	• 16 régions ont un indice de distorsion entre 25 et 51 (Ungava)

Élections québécoises 2022: Région de l'Île-de-Montréal

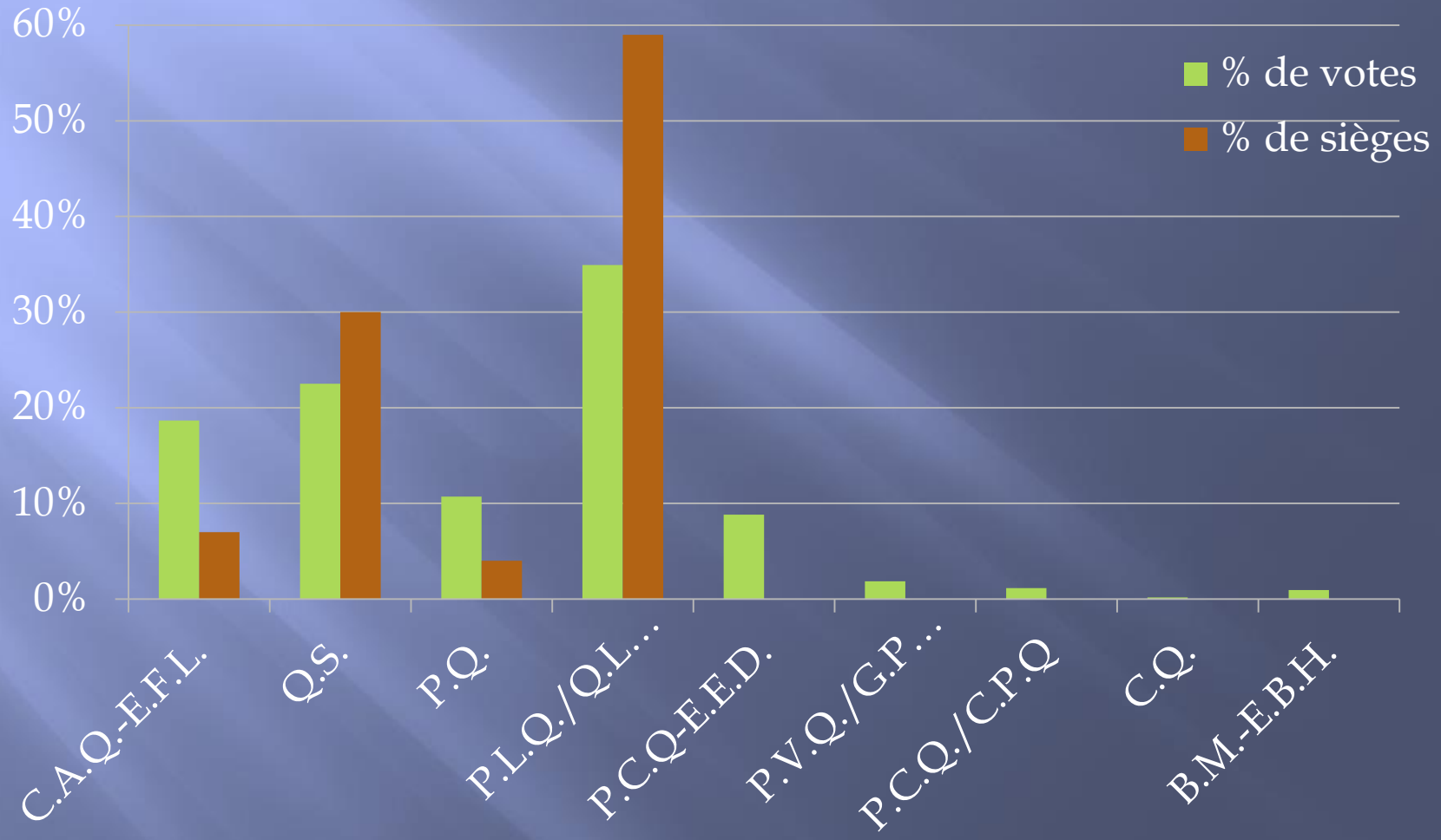

Élections québécoises 2022: Laval

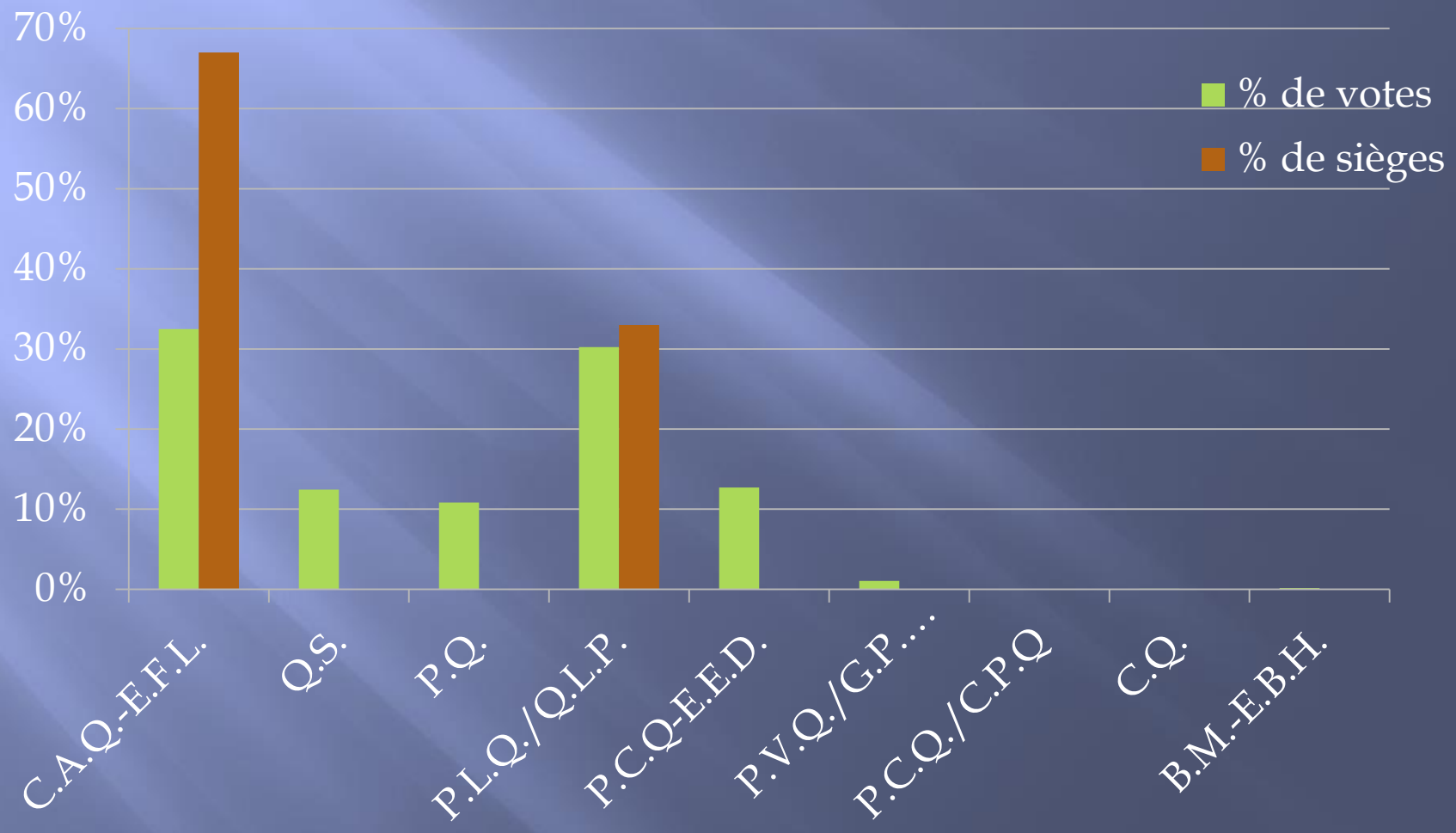

Élections québécoises 2022: Montérégie

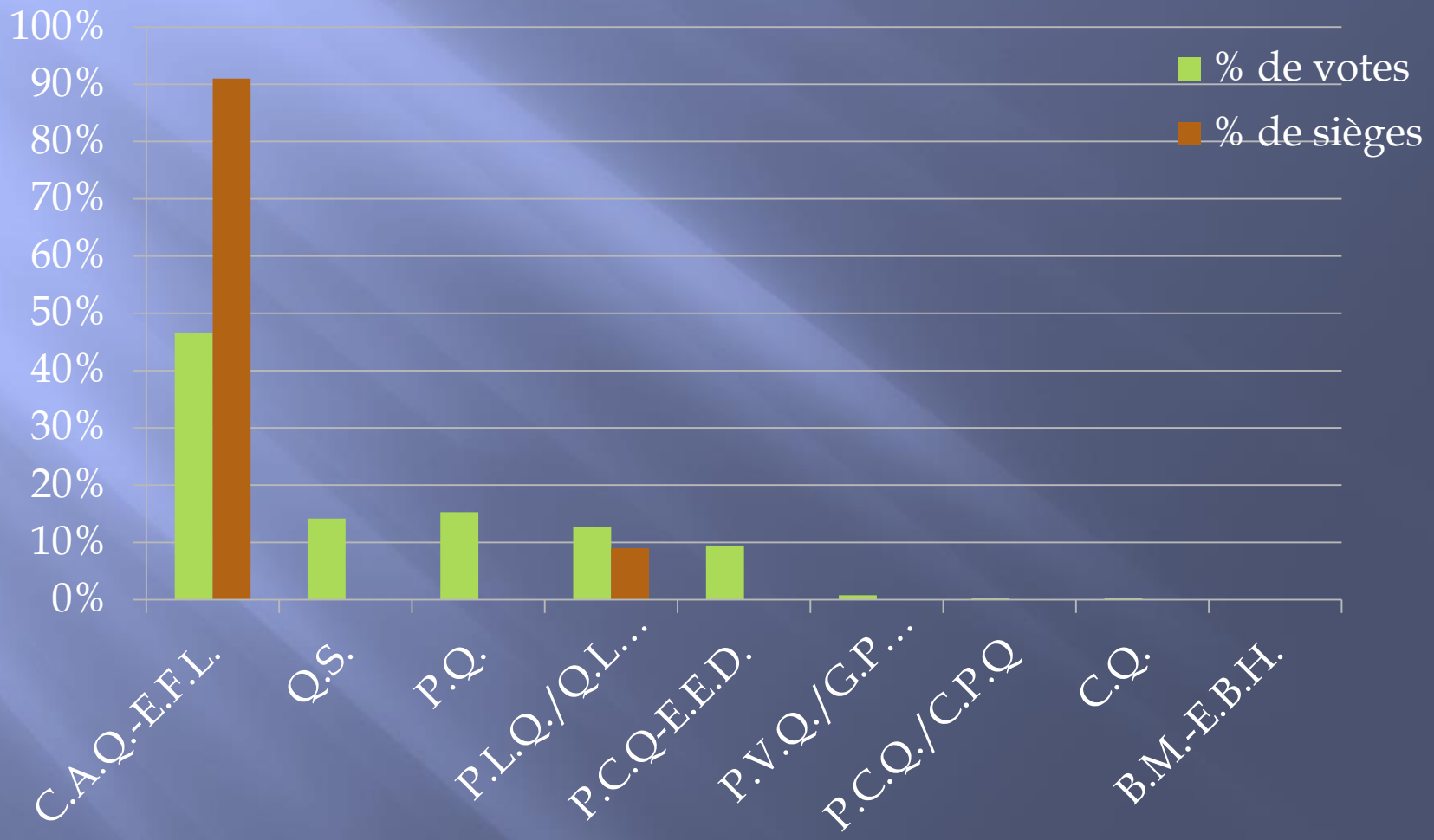

Élections québécoises 2022: Faits saillants Île-de-Montréal, Laval et Montérégie

	Indice de distorsion	% vote parti #1	% siège parti #1	écart du parti #1	Nombre de sièges	% de votes perdus
Île de Montréal	21	34,9%	59,3%	24,3%	27	54%
Laval	28	32,5%	66,7%	34,2%	6	66%
Montérégie	36	46,6%	91,3%	44,7%	23	53%
Rappel national	**26**				**125**	**53%**

Élections québécoises 2022:
IMPARFAIT : applique le vote sous le mode actuel à un autre modèle – proportionnel mixte compensatoire

	% des votes 2022	% de sièges selon SMU1T 2022	Nb de sièges selon SMU1T 2022	**Objectif proportionnel à atteindre**	Simulation Radio-Canada	Simulation MDN si PL39 modifié
CAQ	41%	72%	90	**51**	75	67
QS	15%	9%	11	**19**	14	16
PQ	15%	2%	3	**18**	10	14
PLQ	14%	17%	21	**18**	16	14
PCQ	13%			**16**	10	14
autres	2%			**2**		
	100%	100%	125	**125**	125	125

Des injustices récurrentes

Monopolisation du pouvoir, sur/sous-représentation et exclusion

Monopolisation ou presque du pouvoir sans égard aux votes recueillis:

- Globalement: Toutes les élections, même un gouvernement minoritaire monopolise le pouvoir.
- Régionalement (2007-2018): Toutes les régions, sauf le Bas Saint-Laurent, en ont souffert, jusqu'à 5 fois (Montréal et Nord--du-Québec).

2022:

- **Dans 13 régions, la population est représenté de 80% à 100% par un seul parti, la CAQ:**
  - **100% des sièges dans 9 régions pour des % de votes entre 36% et 58%.**
  - **80%-91% des sièges dans 4 régions, pour des % de votes entre 42% et 47%**
- **Dans les 4 autres régions la population est représenté de 59% à 67% par un seul parti (3 régions pour la CAQ et 1 pour le PLQ) pour des % de votes entre 33% et 43%**

Des injustices récurrentes

La volonté populaire est souvent renversée – aux élections fédérales, québécoises et dans les régions

4 renversements de la volonté populaire aux élections fédérales quant au statut du parti gouvernemental: **:**

- **1896:** avantage au Parti libéral au détriment du Parti conservateur
- **1926:** avantage au Parti libéral au détriment du Parti conservateur
- **1957 et 1979 :** avantage au Parti progressiste conservateur au détriment du Parti libéral

5 renversements de la volonté populaire aux élections québécoises quant au statut du parti gouvernemental:

- **1886 et 1890 : a**vantage au Parti libéral au détriment du Parti conservateur
- **1944 et 1966 :** avantage à l'Union nationale au détriment du Parti libéral
- **1998** : avantage au Parti québécois au détriment du Parti libéral

PLUS 2 renversements de la volonté populaire aux élections québécoises quant au statut du parti d'opposition officielle:

- **1970 :** l'Union nationale est l'opposition officielle, mais le Parti québécois est 2e en votes.
- **<u>2022: le Parti libéral est l'opposition officielle, mais Québec solidaire est 2e en votes</u>.**

Des injustices récurrentes

Volonté populaire régionale souvent renversée (2007-2022)

Mauricie:	• 2007 et 2012: Parmi les 4 régions a avoir vécu deux renversements de la volonté populaire durant la période (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Mauricie et Montérégie).
Estrie:	• Renversements en 2012, 2014 et 2018
Capitale-Nationale et Montérégie	• 2022: Le parti arrivé 2e en % de votes, n'obtient pas de sièges alors que celui arrivé en 3e ou 4e en obtient 2.
Ensemble du Québec	• **10 régions ont obtenu une représentation contraire à celle demandée de 1 à 4 reprises**.

Des injustices récurrentes

Beaucoup de votes sont perdus et comptent différemment

Votes perdus (2007-2018):

- Taux global de 52% à 57% (vs 6,2 en 2017 en Nouvelle-Zélande).
- 60% et plus de votes perdus dans 8 régions en 2007 et 2012 , et dans 6 régions en 2018. La population de 10 régions l'a vécu de 1 à 4 reprises.

Votes perdus en 2022:

- Taux global de 53% de votes perdus
- Sur 17 régions, 11 régions ont un taux de votes perdus supérieur à 50%, dont 2 ont plus de 60% de votes perdus. Seulement 6 régions ont un taux de votes perdus inférieur à 50%, le plus bas ayant 42,5% de votes perdus.

Nombre moyen de vote / 1 siège variable selon les élections, selon les partis et selon les régions :

- Globalement (1867-2018) : du double au **quintuple** dans 23 élections. De 6 à **21 fois dans 14 élections** (1998 : 22 950 votes au PQ vs 480 636 votes à l'ADQ)
- 2022: nombre variant de 18 729 votes (CAQ) à 200 236 (PQ)

Des injustices récurrentes

60 ans et 17 élections pour atteindre 46% de femmes élues

En 2018, avec 53 femmes élues, soit 42,4%, c'était la première fois que le Québec dépassait 33%.
Le % de femmes élues variait de 38% dans le caucus de la CAQ à 50% dans celui de QS.

En 2022, avec 58 femmes élues, soit 46%, un nouveau palier est atteint.

2022 Le % de femmes élues varie selon les partis	2022 Le % de femmes élues varie selon les régions
PQ: 0% ;	De 0 dans 2 régions (Centre-du-Québec et dans Ungava)
QS: 36%	De 20% à 40% dans 7 régions
CAQ: 46%	De 43% à 60% dans 6 régions
PLQ: 62%	De 67% à 83% dans 2 régions (Bas-Saint-Laurent et Laval)

Effets des mesures structurelles

De 2000 à 2018, les pays appliquant des mesures structurelles **combinées** à un système proportionnel ont, en moyenne, rehaussé de 17 points le pourcentage de femmes élues, comparativement à 7 points chez ceux sous des modes majoritaires et sans mesures structurelles.

Si le Québec et le Canada avait suivi les mêmes progressions, de 2000 à 2018, le pourcentage de femmes élues au Québec serait passé de 30% à 47% (plutôt que 42% en 2018), et la note canadienne serait passée de 21% à 37% (plutôt que 26% en 2015).

Progrès dans le pourcentage de femmes élues des 187 pays, par mode de scrutin et selon la présence de mesures (2000-2018)

Progression du % de femmes élues		**Mesures structurelles**	**Mesures volontaires seulement**	**Aucune mesure**
Famille proportionnelle (113 pays)	**+12%**	**+17% (63 pays)**	+8% (23 pays)	+8% (27 pays)
Famille majoritaire (74 pays)	+8%	+10% (21 pays)	+7% (8 pays)	**+7% (45 pays)**

Élection des femmes

Se comparer aux meilleurs , en 2018:

- 28 pays ont fait élire 35% et + de femmes en 2018, dont 23 sont de la famille proportionnelle – et sont dans presque tous les continents
  - 11 des 13 pays ayant fait élire 40% et + de femmes sont de la famille proportionnelle

Progression du pourcentage de femmes élues dans 187 pays, par région ou continent et par famille de mode de scrutin (janvier 2000 et octobre 2018)

Région ou continent	Nombre de pays par % de femmes élues		
	Janvier 2000	Octobre 2018	
	35% et +	35% à 39%	**40% et +**
Afrique		4	**4**
Amérique centrale et du Sud		2	**5**
Amérique du Nord			**1**
Asie			
Europe (pays nordiques)	4	2	**3**
Europe (moins pays nordiques)	1	6	
Océanie		1	
TOTAUX	**5 pays**	**15 pays**	**13 pays**
Proportionnel (113)	**5**	**12**	**11**
Majoritaire (74)	**0**	**3**	**2**

Mesures structurelles: des outils

Mesures structurelles: règles que les partis politiques doivent suivre pour se conformer à la Loi électorale.

Elles sont largement utilisées à travers le monde et sont efficaces pour atteindre la parité et la diversification de la représentation.

- 103 pays sur 187 appliquent des mesures structurelles pour augmenter l'élection des femmes et/ou des « minorités nationales », dans les 3/4 des cas, ces mesures s'insèrent dans des modes de scrutins proportionnels.
  - 84 pays appliquent une ou plusieurs mesures structurelles pour l'élection des femmes, dont 63 font partie de la famille proportionnelle.
  - 45 pays appliquent une ou plusieurs mesures structurelles pour l'élection des « minorités nationales », dont 33 font partie de la famille proportionnelle.
  - De ces pays, 26 utilisent les deux types de mesures.

Des gains visibles et répétés

Les 6 exemples suivant témoignent des résultats impressionnants pouvant s'atteindre par l'instauration de mesures structurelles, surtout chez les pays de la famille proportionnelle.

Effet des mesures structurelles pour la représentation des femmes de 6 pays ayant atteint 35% et plus de femmes élues à au moins une élection depuis 2000

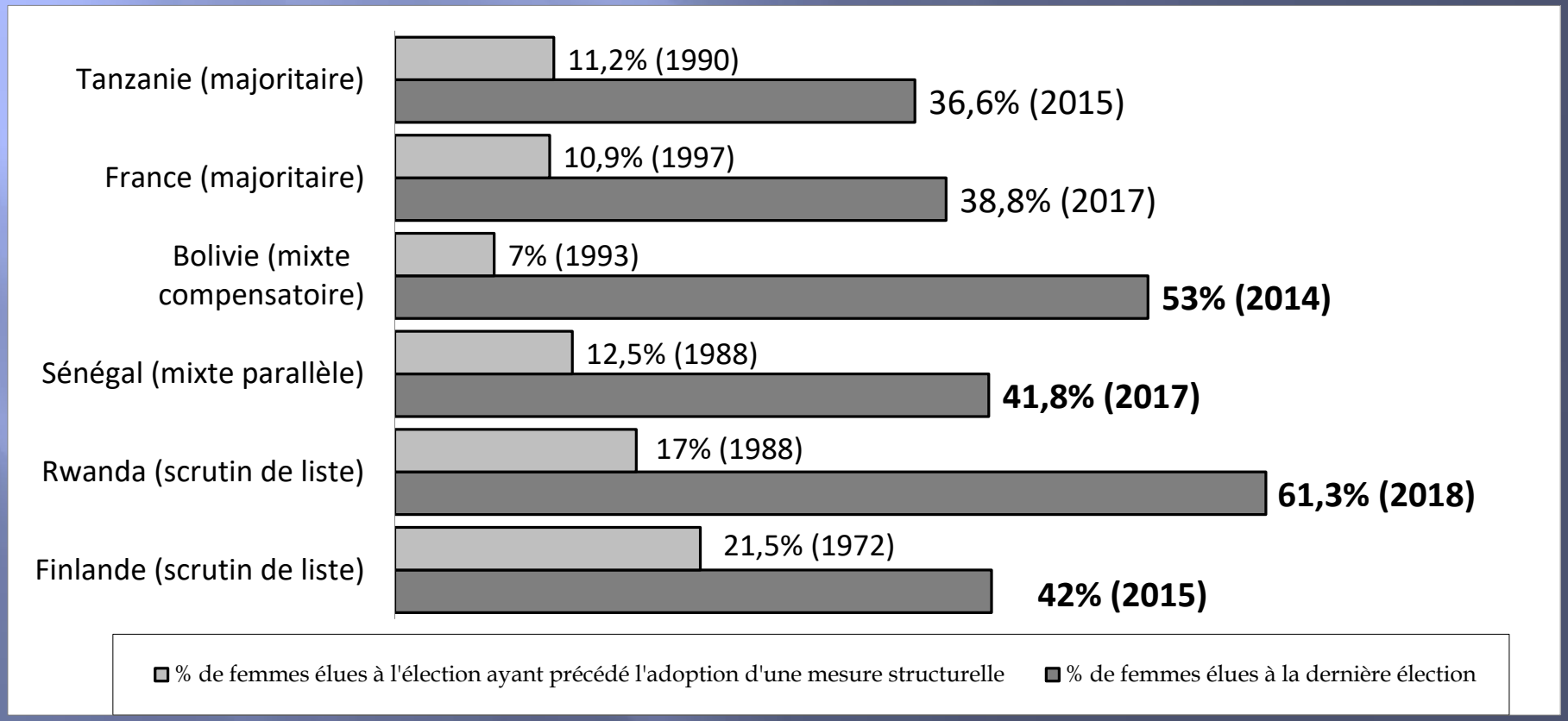

Des gains visibles et répétés

De 2000 à 2018, 34 pays ont atteint 35% et plus de femmes élues à au moins une élection, dont 20 pour plusieurs élections.

- 20 pays sur ces 34 appliquent des mesures structurelles, dont 17 de la famille proportionnelle
  - Dans la majorité de cas (13 pays), l'instauration d'une mesure structurelle (généralement dans les années 1990) leur a fait gagner +25 à +46 points.

Se comparer aux meilleurs, et aux pays qui le demeurent

Quant à la barre de 40% et plus de femmes élues, 16 des 18 pays qui l'ont atteinte lors d'au moins une élection dont de la famille proportionnelle.

- 5 pays dans la majorité de leurs élections: Rwanda, Suède, Cuba, Finlande et Afrique du Sud, tous proportionnels sauf Cuba.
- 13 pays ont atteint ce résultat à une ou deux élections.

Des exemples d'application

L'ampleur et la fréquence des bonnes performances sont liées à la combinaison d'un mode de scrutin de la famille proportionnel et de mesures structurelles, mais elles dépendent aussi de la nature des mesures appliquées.

L'alternance femmes-hommes et autres règles de position :

- Le Sénégal, le Mexique et le Nicaragua ne sont que quelques exemples de pays appliquant l'alternance pour atteindre la parité, dans leurs cas pour des gains de +30 à +36 points entre 2000 et 2018. Pendant ce temps, le Québec ne progressait que de 12 points.

La réserve de sièges, par exemple pour les populations autochtones:

- Nouvelle-Zélande: une carte comptant 7 circonscriptions maories est superposée à la carte des 64 circonscriptions dites « générales ».
- Venezuela: une liste proportionnelle distincte est utilisée pour élire 3 sièges réservés aux populations autochtones.
- Finlande: une liste proportionnelle distincte est utilisée pour élire 4 personnes du peuple Saami.

Pour en savoir plus

Les données à la source des tableaux et figures rassemblés dans ce document proviennent du livre de Mercédez Roberge, ***Des élections à réinventer***, 2019, Montréal, Éditions Somme toute, 408 pages.

De nombreux fichiers Excel et autres de l'autrice sont disponible **dans la section « Documentation » de son site.**

Ressources les plus fréquemment utilisées sur les données internationales

- ***Union interparlementaire* (UIP)** : en français et anglais.
- ***Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale*** (IDEA) : données en anglais et en espagnol, mais ses publications sont en plusieurs langues.
- ***ACE le réseau du savoir électoral*** : en 7 langues dont le français.
- ***Fondation internationale pour les systèmes électoraux*** (*International Foundation for Electoral Systems* - IFES) : en anglais.
- ***Réseau international de connaissances sur les femmes en politique*** (iKNOW Politics) :en français, arabe, anglais et espagnol.
- ***Minority Rights Group International*** : en anglais.
- ***International Work Group for Indigenous Affairs*** (IWGIA) : en anglais.

Ressources les plus fréquemment utilisées sur les données du Québec et du Canada

- ***Directeur général des élections du Québec*** : en français et en anglais.
- ***Directeur général des élections du Canada*** : en français et en anglais.